

Rapport annuel 2022



Rétrospective de l'année 2022 8

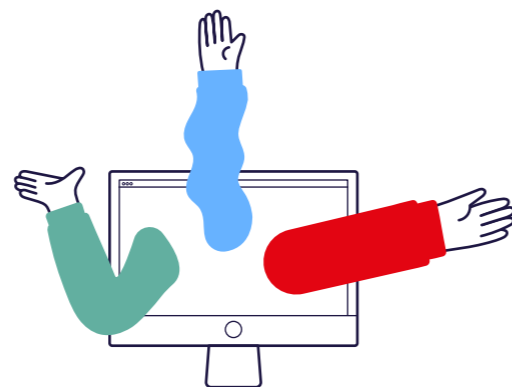


Bases et organisation 12



- Convention-cadre de droit public.....14
- Stratégie suisse de cyberadministration 2020 – 202314
- Charte stratégique de la Conférence suisse sur l'informatique14
- Plan de mise en œuvre de l'ANS.....14
- Organisation.....15
 - Organe de direction politique 16
 - Organe de direction opérationnelle 18
 - Assemblée des délégués..... 18
 - Groupes de travail..... 19
 - Collectivités participant sur la base d'un contrat individuel..... 19
 - Secrétariat..... 18

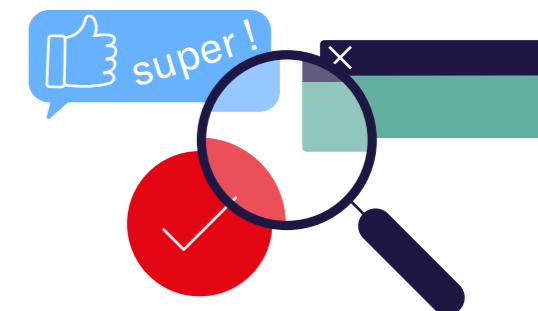
Plan de mise en œuvre de la cyberadministration 22



- État de la mise en œuvre 24
- Agenda ANS 24
 - Ambition 1: Un canal numérique est établi entre la population et l'administration..... 22
 - Ambition 2: Exploiter pleinement le potentiel d'automatisation et de simplification au profit de l'économie 22
 - Ambition 3: Établir une identification numérique transversale reconnue par toutes les autorités 23
 - Ambition 4: Mettre en place un modèle fédéral pour la gestion des données..... 23
 - Ambition 5: Mettre en place les bases institutionnelles des services en nuage..... 23
- Plan de mise en œuvre de la cyberadministration 24
 - Objectif stratégique 1: développer des offres numériques en matière d'interaction et de participation à l'échelle nationale..... 26
 - Objectif stratégique 2: mettre en place des services de base nationaux pour la cyberadministration..... 24
 - Objectif stratégique 3: réglementer de manière contraignante la collaboration nationale en matière de transformation numérique 25
 - Objectif stratégique 4: développer la connaissance du numérique de l'administration et renforcer la confiance..... 25

- Innovations 2022..... 28
- Projets de participation en ligne 2022..... 28
- Programme de travail TIC..... 32**
 - Rétrospective sur les activités des groupes de travail..... 32
 - Groupe de travail Sécurité de l'information et des réseaux 30
 - Groupe de travail Télécommunication 31
 - Groupe de travail Voice 31
 - Groupe de travail Cloud Governance..... 31
 - Groupe de travail Workplace..... 31
 - Groupe de travail Plateformes d'échange de données..... 31
 - Groupe de travail Gestion de l'identité et e-ID 31
 - Groupes de projet pour les négociations de déclarations de conditions 31
 - Groupe de projet CG pour prestations informatiques et modèles de contrats..... 32
- Coordination opérationnelle dans l'application du plan de mise en œuvre 34**
- Utilisation des moyens de financement..... 34**

Monitoring 36



- Rapport de monitoring..... 38**
- Résultats et recommandations pratiques..... 36
- Autres études..... 36**
- Faits et chiffres tirés des études de 2022 40**

Communication 42



- Mise en réseau et échange de connaissances 42
- Newsletter 48
- Site Internet 48
- Publications 48**
 - Étude nationale sur la Cyberadministration 2022 46
 - Rapport annuel de la Cyberadministration suisse 2021 46
- Relations avec les médias..... 48**

Mot de bienvenue



Avancer ensemble

Chère lectrice, cher lecteur,

Les progrès de la transformation numérique dans la société et l'économie posent d'importants défis aux collectivités publiques. Cependant, ils offrent également aux administrations la possibilité de se développer. Celles-ci peuvent en effet simplifier leurs tâches administratives et leurs processus ainsi qu'adapter leurs prestations à la situation et aux besoins de chacun. L'objectif est clair: la population et les entreprises doivent pouvoir remplir leurs obligations administratives par voie numérique au prix d'un effort moindre. Tous les échelons étatiques de Suisse sont concernés.

Seule une démarche commune et coordonnée permettra aux administrations de franchir le tournant numérique avec succès. C'est pourquoi le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux ont décidé de renforcer, sur le plan institutionnel, la collaboration entre la Confédération, les cantons et les communes dans le domaine de l'administration numérique. L'Administration numérique suisse (ANS) a été créée en 2022 dans le but de promouvoir et de piloter la transformation numérique du système fédéraliste.

L'organe de direction politique de l'ANS est chargé d'élaborer la stratégie en la matière et de réaliser les objectifs qui y sont définis. Ce nouvel organe, le chargé de mission et les autres organes de l'ANS jouent un rôle-clé dans cette évolution vers une administration moderne. Au cours de cette première année, nous avons pu poser des fondements solides. Je suis convaincu que si tous les acteurs continuent d'unir leurs forces, nous atteindrons notre objectif, qui est celui d'une administration interconnectée fournissant des prestations entièrement numériques. Ensemble, nous pouvons faire avancer les choses, pour nos habitants, pour l'économie, pour nous tous.

Markus Dieth, conseiller d'État

Président de la Conférence des gouvernements cantonaux
Président de l'organe de direction politique de l'ANS

Éditorial



L'Administration numérique suisse: une entreprise commune

Chère lectrice, cher lecteur,

L'Administration numérique suisse – la nouvelle organisation de collaboration de la Confédération, des cantons et des communes – est opérationnelle depuis janvier 2022. La Confédération et les cantons, qui en sont coresponsables, ainsi que l'Union des villes suisses et l'Association des communes suisses, en leur qualité de partenaires, unissent leurs forces pour numériser l'administration. Ils entendent faire progresser la transformation numérique en renforçant la coopération tant verticale qu'horizontale, afin que l'administration soit à la pointe du progrès dans tout le pays.

La première année de l'organisation ne fut pas de tout repos. De nouveaux organes se sont constitués. Des projets d'envergure ont été lancés au service d'un agenda commun, et la collaboration entre tous les échelons de l'État a été renforcée dans le cadre de groupes de travail et de partenariats. L'organe de direction politique a posé les premiers jalons de la stratégie et du financement, en s'appuyant sur les travaux préparatoires de l'organe de direction opérationnelle. Les délégués ont quant à eux formulé des remarques précieuses.

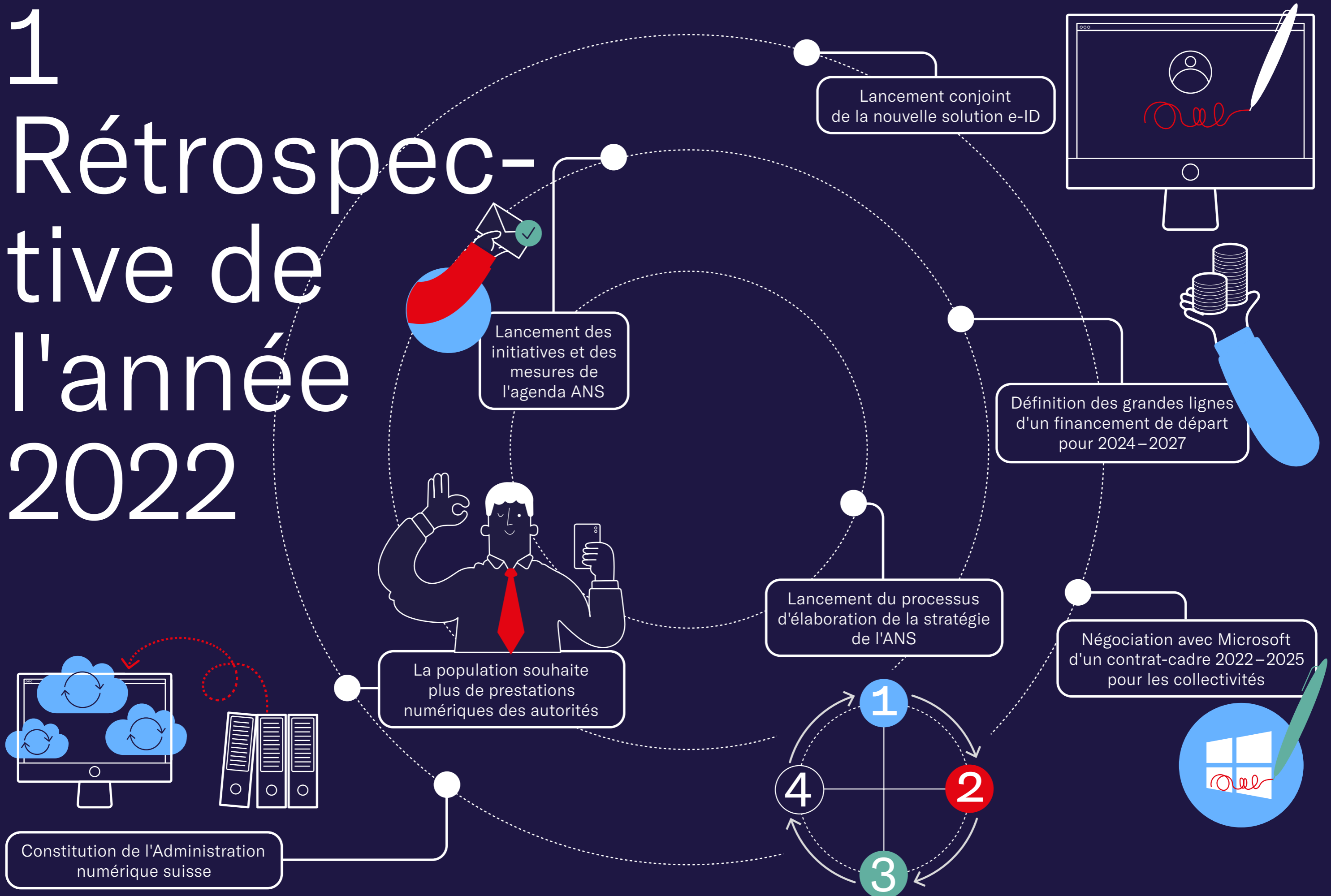
L'Administration numérique suisse est une entreprise commune visant à aborder la transformation numérique dans son ensemble. Les collaborateurs des administrations fédérales et cantonales, des villes et des communes œuvrent, de façon décentralisée, au développement d'offres numériques permettant à la population et à l'économie d'interagir avec l'administration publique de manière efficace, transparente et sûre. Ils s'associent pour ce faire aux domaines spécialisés responsables de l'informatique et de la cyberadministration, du développement de l'organisation et des questions juridiques. Les administrations forment ainsi un système global en réseau qui fournit des prestations administratives entièrement numériques.

Ce premier rapport annuel lève le voile sur l'une des tâches les plus passionnantes qui soient : rapprocher nos administrations de la réalité d'aujourd'hui – un monde où le numérique est de plus en plus présent. Rassembler nos forces est la clé du succès, et je me réjouis de poursuivre cette entreprise commune.

Peppino Giarritta

Chargé de mission de la Confédération et des cantons auprès de l'Administration numérique suisse
Président de l'organe de direction opérationnelle

1 Rétrospective de l'année 2022



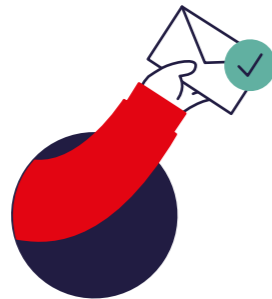


Constitution de l'Administration numérique suisse

Afin de piloter la transformation numérique du système fédéral, la Confédération et les cantons ont créé l'organisation « Administration numérique suisse » (ANS) le 1er janvier 2022. Cette plateforme politique coordonne et encourage la transformation numérique à l'intérieur même des trois échelons de l'État et entre eux. Elle a repris les tâches opérationnelles de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI) et de Cyberadministration suisse (E-Government suisse).

Lancement des initiatives et des mesures de l'agenda ANS

Dans le cadre de l'ambition « Gestion de l'identité et e-ID », la Confédération et les cantons clarifient actuellement des questions liées à la mise en œuvre et à l'intégration: les deux démonstrations cantonales de faisabilité « Implémentation de la SSI dans une demande de prestation en ligne » (canton de Vaud) et « Digitaler Kultur- und Freizeitpass » (canton de Thurgovie) ont pu être lancées et partiellement clôturées. Les travaux pour la mise en place d'un service d'authentification des autorités suisses (AGOV) ont également démarré. En ce qui concerne l'ambition « Mettre en place un modèle fédéral pour la gestion des données » et, plus précisément, la mesure d'initiative « Mise en œuvre et pilotage du service national des adresses (SNA) », l'Office fédéral de la statistique (OFS) a examiné les exigences relatives à un tel service et engagé les préparatifs de la nouvelle loi sur le service des adresses (LSAdr).



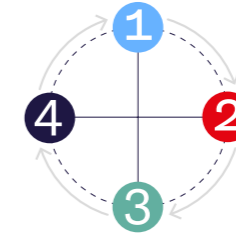
Lancement conjoint de la nouvelle solution e-ID

Avec la nouvelle identité électronique (e-ID), les utilisateurs pourront à l'avenir attester leur identité de manière numérique, sûre, simple et rapide. Le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation relative à une loi fédérale correspondante en 2022. L'e-ID serait délivrée par la Confédération. L'ANS défend une intégration poussée des trois échelons de l'État et une mise en œuvre rapide.



La population souhaite plus de prestations numériques des autorités

En collaboration avec le Secrétariat d'État à l'économie, le secrétariat de l'ANS a publié le 10 mai 2022 l'étude nationale 2022 sur la cyberadministration. La tendance se confirme: la hausse de la demande de prestations numériques des autorités accélère. L'enquête représentative menée auprès de la population, des entreprises et de l'administration montre une fois de plus que la demande est supérieure à l'offre dans ce domaine.



Lancement du processus d'élaboration de la stratégie de l'ANS

La stratégie de l'ANS pour les années 2024 à 2027 vise à déterminer les lignes directrices et les principes communs qui guideront la transformation numérique. Le processus d'élaboration de la stratégie a été lancé en été 2022 et les travaux ont été confiés à un comité stratégique spécialement mis en place et composé de membres de l'organe de direction politique. Une équipe de base chargée de la stratégie a préparé les contenus essentiels. Les réactions des délégués lors des deux ateliers organisés dans le cadre des assemblées des délégués ont été intégrées dans le projet de stratégie.

Définition des grandes lignes d'un financement de départ pour 2024–2027

Le 4 mars 2022, le Conseil fédéral a adopté le message concernant la loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA). Cette loi crée la base légale requise pour une transformation numérique efficace de l'administration fédérale ainsi que pour la collaboration entre les autorités de différentes collectivités et des tiers dans le domaine de la cyberadministration. L'organe de direction politique de l'ANS a défini en 2022 les grandes lignes d'un financement de départ pour les années 2024–2027 en vue de promouvoir les infrastructures et les services de base numériques qui doivent urgemment être mis en œuvre. Ces principes doivent être ancrés dans la LMETA.



Négociation avec Microsoft d'un contrat-cadre 2022–2025 pour les collectivités

L'ANS régleme les prestations assurées par les différents fournisseurs dans le cadre de déclarations de conditions. Elle facilite ainsi le recours à ces prestations et crée des conditions avantageuses pour les collectivités. Le secrétariat de l'ANS a négocié les modalités et les conditions avec Microsoft, en collaboration avec la Conférence des Préposé(e)s suisses à la protection des données privatim. La CSI a finalement conclu avec Microsoft un accord qui traduit les principaux besoins actuels des clients, notamment l'utilisation croissante des solutions cloud de Microsoft. Cet accord apporte des améliorations substantielles dans le domaine de la protection des données.



2 Bases et organisation



En 2022, l'Administration numérique suisse (ANS) est entrée dans sa phase opérationnelle. Son rôle est d'encourager et de coordonner la transformation numérique entre les trois échelons de l'État et au sein de ceux-ci. L'ANS reprend les tâches opérationnelles de Cyberadministration suisse et de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI).

2.1 Convention-cadre de droit public

La convention-cadre de droit public concernant l'Administration numérique suisse¹ régit la collaboration entre la Confédération et les cantons dans le domaine de la transformation numérique de leurs administrations. Les cantons associent les communes à leurs travaux. La Confédération et les cantons sont coresponsables de l'ANS, à égalité de droits et devoirs. Ils agissent par le truchement du Conseil fédéral et de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC).

2.2 Stratégie suisse de cyber-administration 2020–2023

Le 24 janvier 2007, le Conseil fédéral a approuvé la première stratégie suisse de cyberadministration. Remaniée en 2015 et en 2019, cette stratégie a été adoptée par le Conseil fédéral, la CdC, l'Union des villes suisses (UVS) et l'Association des communes suisses (ACS). La stratégie actuelle, qui couvre les années 2020 à 2023, donne la priorité au numérique (Digital first). Pour assurer la transition vers la cyberadministration, la Confédération, les cantons et les communes proposeront à l'avenir un canal électronique doté d'avantages tels que celui-ci deviendra le premier choix de la population et des entreprises.

La stratégie de l'ANS pour les années 2024 à 2027 est en cours d'élaboration: les travaux ont commencé en été 2022. Un comité stratégique composé du conseiller fédéral Ueli Maurer (jusqu'à la fin de 2022), des conseillers d'État Markus Dieth et Marc Mächler et du syndic Pierre Dessemontet a été mis sur pied. Des membres de l'organe de direction opérationnelle étaient également impliqués dans ce comité. La stratégie suisse de cyberadministration 2020–2023 ainsi que la charte stratégique de la CSI guident les travaux effectués jusqu'à l'adoption de la stratégie de l'ANS.

1 → FF 2021 3030 Convention-cadre de droit public concernant l'Administration numérique suisse (admin.ch)

2.3 Charte stratégique de la Conférence suisse sur l'informatique

La charte stratégique de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI) comporte six champs d'action: garantir la représentation des intérêts, proposer des plateformes, rendre possibles la participation et la codécision, formuler des recommandations dans une optique d'harmonisation et de coordination, garantir des solutions économiques et durables, et apporter du soutien en matière de coordination, de réalisation et d'exploitation.

2.4 Plan de mise en œuvre de l'ANS

En 2022, le plan de mise en œuvre de l'ANS s'articulait en trois parties:

- agenda «Infrastructures nationales et services de base de l'administration numérique suisse» (agenda ANS), avec ses cinq ambitions² et au total quinze mesures d'initiative (état en décembre 2022);
- plan de mise en œuvre de la cyberadministration, avec treize projets en cours (état en décembre 2022);
- programme de travail TIC, avec au total huit groupes de travail et de projet.

Les contenus du plan de mise en œuvre, le degré d'avancement des projets et mesures, ainsi que les projets des groupes de travail sont décrits au → chapitre 3.

2 → Ambitions de l'agenda ANS

2.5 Organisation

L'ANS encourage et coordonne la transformation numérique entre les trois échelons de l'État et au sein de ceux-ci. Aussi ses différents organes comprennent-ils des représentantes et représentants de la Confédération, des cantons, des villes et des communes.

L'ANS encourage et coordonne la transformation numérique des administrations publiques des trois échelons de l'État

→ L'Administration numérique suisse

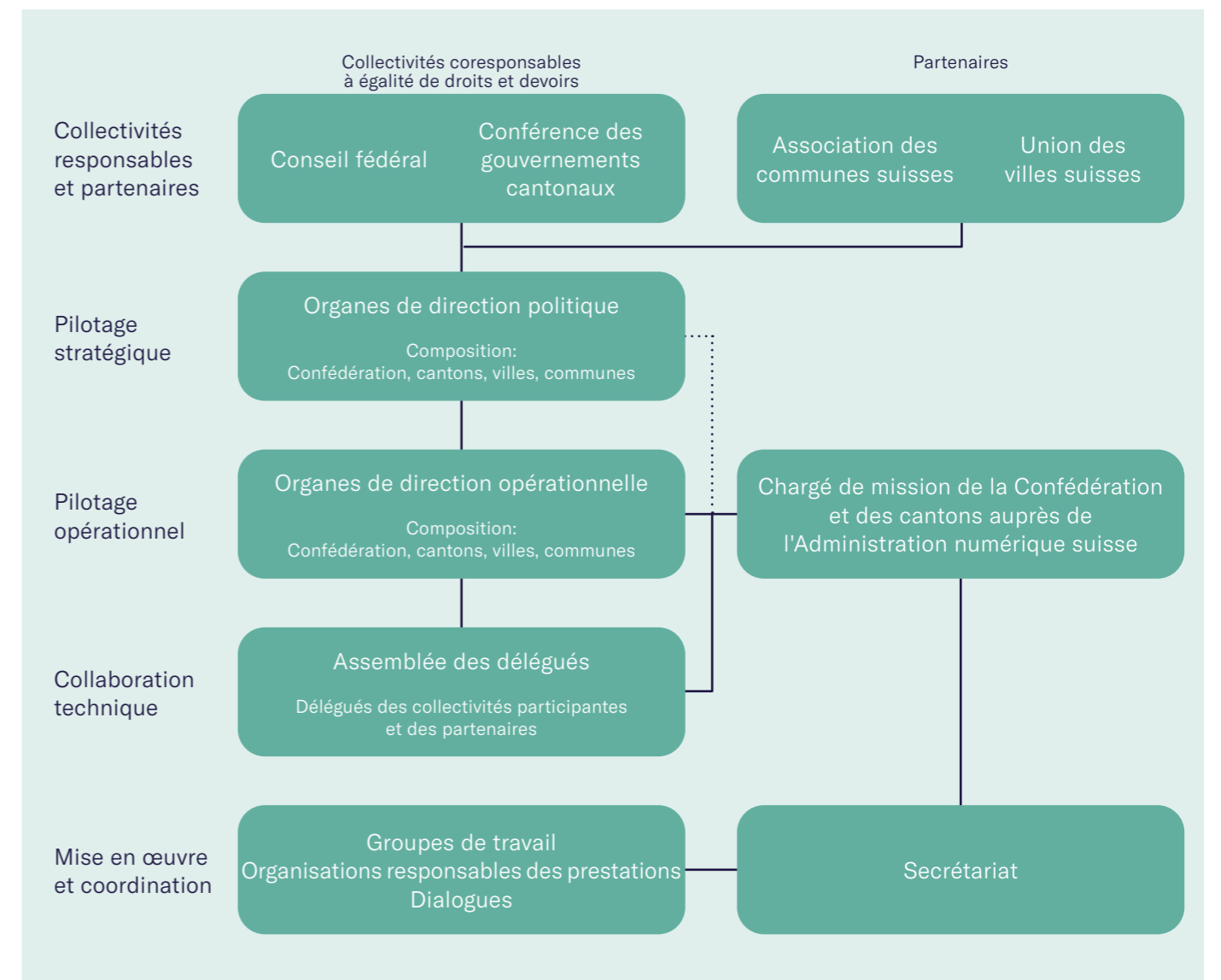


Figure 1: Organisation «Administration numérique»

Organe de direction politique

L'organe de direction politique est chargé du pilotage stratégique de l'ANS. Il est responsable de l'élaboration de la stratégie et de la réalisation des objectifs fixés dans le cadre de celle-ci. Il se compose de trois représentantes et représentants de la Confédération, cinq représentantes et représentants des cantons et trois représentantes et représentants des communes.

La présidence de cet organe était assurée en 2022 par le conseiller fédéral Ueli Maurer, chef du Département fédéral des finances (DFF).

En 2022, l'organe de direction politique se composait des personnes suivantes:



Ueli Maurer, conseiller fédéral,
chef du Département fédéral des finances
(jusqu'au 31 décembre 2022)



Guy Parmelin, conseiller fédéral,
chef du Département fédéral
de l'économie, de la formation et
de la recherche



Alain Berset, conseiller fédéral,
chef du Département fédéral
de l'intérieur



Marc Mächler, conseiller d'État
du canton de Saint-Gall



Reto Wyss, conseiller d'État
du canton de Lucerne



Kathrin Arioli, chancelière d'État
du canton de Zurich



Markus Dieth, conseiller d'État
du canton d'Argovie (membre du
Comité directeur de la CdC)



David Eray, président du
Gouvernement du canton du Jura



Nuria Gorrite, conseillère d'État
du canton de Vaud



Michael Künzle,
maire de Winterthour



Pierre Dessemontet,
syndic d'Yverdon-les-Bains



Boris Tschirky, maire de la
commune de Gaiserwald

Durant l'année sous revue, le comité de direction politique a siégé le → 10 mars, le → 18 août et le → 28 octobre 2022. Cet organe s'est constitué en 2022. En plus de traiter les affaires courantes, il a notamment conçu un règlement financier et de gestion, fixé la procédure d'une convention entre la Confédé-

ration et les cantons pour le financement de l'agenda 2024–2027, lancé le processus d'élaboration de la stratégie de l'ANS pour les années 2024 à 2027, ou encore élaboré des variantes pour le développement de la législation et pris connaissance des travaux menés.

Organe de direction opérationnelle

L'organe de direction opérationnelle planifie et coordonne la mise en œuvre de la stratégie; il est également responsable de l'élaboration du plan de mise en œuvre à l'attention de l'organe de direction politique. Il se compose de seize membres, à savoir du chargé de mission, de cinq représentants de la Confédération, sept représentantes et représentants des cantons et trois représentants des communes.

À la fin de l'année 2022, l'organe de direction opérationnelle se composait des personnes suivantes:

- **Peppino Giarritta**, chargé de mission ANS;
- **Dirk Lindemann**, directeur de l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication et représentant de la Conférence des prestataires de services informatiques;
- **Daniel Markwalder**, délégué du Conseil fédéral à la transformation numérique et à la gouvernance de l'informatique;
- **Michael Schöll**, directeur de l'Office fédéral de la justice;
- **Florian Schütz**, délégué fédéral à la cybersécurité;
- **Georges-Simon Ulrich**, directeur de l'Office fédéral de la statistique;
- **Eva-Maria Boretti**, canton de Thurgovie;
- **Roberto Capone**, canton de Berne (jusqu'à fin 2022);
- **Reto Fahrni**, canton de Soleure;
- **Reto Joller**, canton de Zoug;
- **Silvano Petrini**, canton du Tessin;
- **Cédric Roy**, canton du Valais;
- **Stéphane Schwab**, canton de Fribourg;
- **Christian Geiger**, chief digital officer à la ville de Saint-Gall et délégué de l'UVS;
- **Thomas Royston**, directeur de la Direction des systèmes d'information et de communication à la ville de Genève;
- **Gérald Strub**, membre du comité et délégué de l'ACS.

L'organe de direction opérationnelle a siégé cinq fois au cours de l'année sous revue, soit le 29 avril, le 20 mai (atelier), le 17 août, le 27 septembre et le 25 novembre 2022..

Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués garantit la collaboration technique des collectivités participantes à l'ANS ou des partenaires, et fait connaître leurs besoins. Les cantons et les communes obtiennent un siège par tranche entamée de 400 000 habitants. L'UVS et l'ACS désignent chacune un délégué. La Confédération dispose au maximum de la moitié du nombre total de sièges attribués aux délégués des cantons et des communes. À la fin de l'année 2022, l'ANS comptait 76 délégués.

Les délégués se sont réunis à deux reprises en 2022: le 30 mars en ligne, pour une séance constitutive, puis le 16 septembre 2022 pour la première fois au PROGR à Berne. Après avoir traité les affaires courantes et assisté à un exposé technique sur l'e-ID étatique, les délégués ont discuté, dans le cadre d'un World Café, des divers projets de l'agenda ANS et des grandes lignes de la future stratégie de l'ANS.

Groupes de travail

Les groupes de travail traitent de sujets spécifiques dans le cadre du mandat de prestations de l'Administration numérique suisse. Ils sont engagés, en fonction des besoins, par l'organe de direction opérationnelle ou par le chargé de mission de la Confédération et des cantons en vue du soutien matériel de l'organe de direction politique et de l'organe de direction opérationnelle. Les groupes de travail de l'ANS comprennent des experts actifs dans l'administration à tous les échelons du fédéralisme. Les principaux résultats des activités de chacun des groupes de travail sont présentés au chapitre 3.4 Programme de travail TIC.

Collectivités participant sur la base d'un contrat individuel

Des communes individuelles et la Principauté de Liechtenstein peuvent participer à l'ANS sur la base d'un contrat individuel. En décembre 2022, les communes et villes suivantes participaient à l'ANS sur la base d'un contrat individuel:

- Commune d'Altdorf
- Ville de Berne
- Ville de Bienne
- Ville de Saint-Gall
- Ville d'Uster
- Ville de Winterthour
- Ville de Fribourg
- Ville de Genève
- Ville de Lausanne
- Commune de Vaduz

« L'assemblée nous a permis de rencontrer d'autres acteurs du domaine numérique. (...) Je pense que les thèmes choisis par l'ANS sont particulièrement intéressants et au cœur du sujet pour faciliter la transformation numérique des administrations, tant au niveau fédéral, cantonal que communal. »

Thomas Royston, Directeur des systèmes d'information et de communication, Ville de Genève, à l'assemblée des délégués du 16 septembre 2022

Secrétariat

Le secrétariat soutient le chargé de mission de la Confédération et des cantons et les organes de l'ANS. Il participe aux groupes de travail et coordonne ou réalise les projets et mesures du plan de mise en œuvre. Il assure la communication et le suivi de l'ANS.

À la fin de l'année 2022, le secrétariat se composait des personnes suivantes:

- **Peppino Giarritta**, chargé de mission ANS et responsable du secrétariat;
- **Andreas Burren**, responsable de la Coordination informatique;
- **Vanessa Eugster**, responsable de la communication;
- **Florina German**, spécialiste senior en communication;
- **Adriano Guerrieri**, spécialiste en gestion des activités des organes;
- **Greg Hernan**, coordinateur informatique;
- **Irem Kaynarca**, cheffe de projet Monitoring;
- **Marcel Kessler**, responsable soutien et coordination de programmes;
- **Marianne Luginbühl**, assistante
- **Sibel Simsek**, assistante
- **Sabina Steiner**, coordinatrice informatique



Peppino Giarritta
chargé de mission ANS et responsable du secrétariat



Sibel Simsek
assistante



Marianne Luginbühl
assistante



Marcel Kessler
responsable soutien et coordination de programmes



Irem Kaynarca
cheffe de projet Monitoring



Andreas Burren
responsable de la Coordination informatique



Vanessa Eugster
responsable de la communication



Florina German
spécialiste senior en communication



Greg Hernan
coordinateur informatique



Adriano Guerrieri
spécialiste en gestion des activités des organes

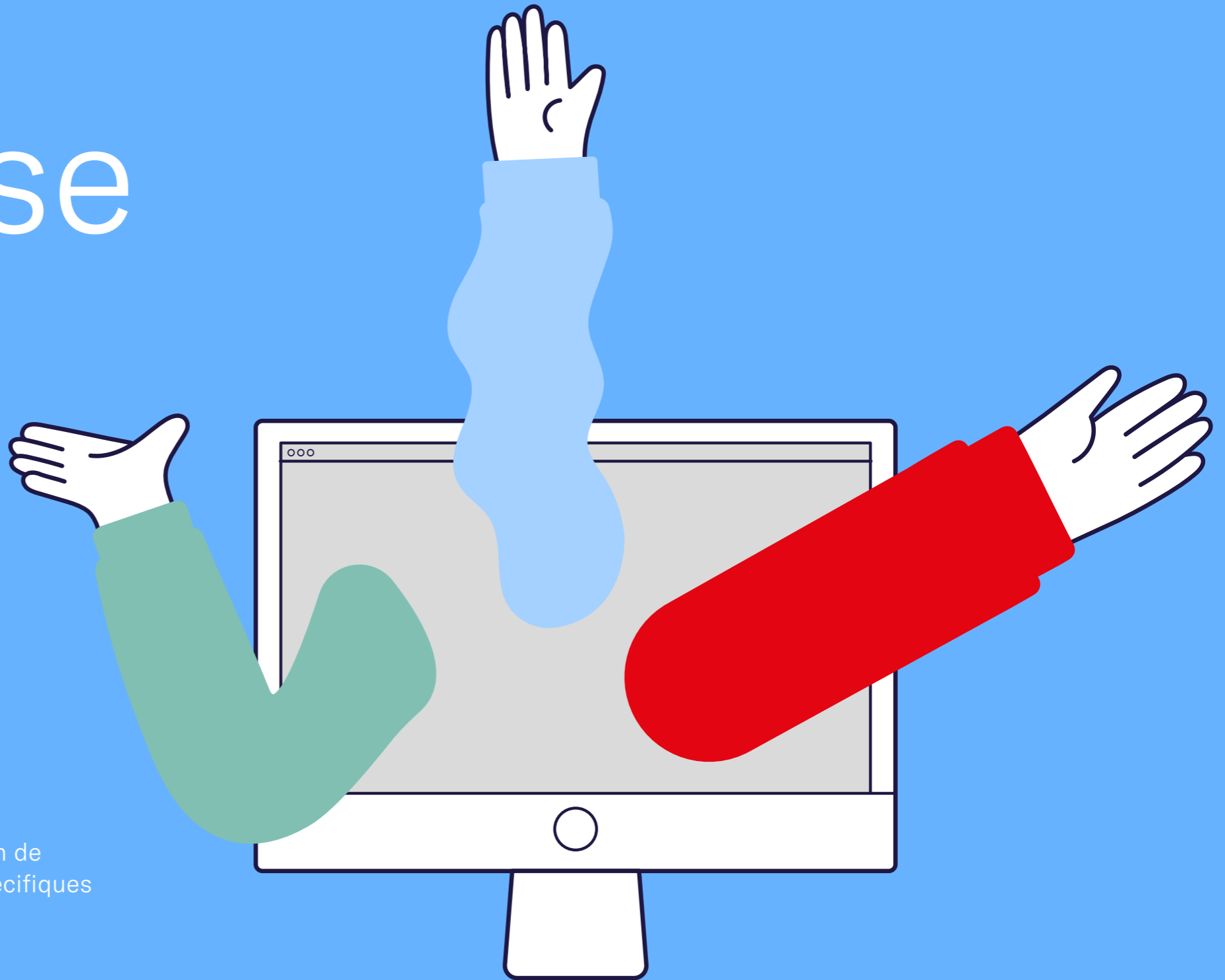


Sabina Steiner
coordinatrice informatique

Sur le plan administratif, le secrétariat est rattaché au Secrétariat général du Département fédéral des finances (SG-DFF). Il se trouve à la Maison des cantons à Berne.

3

Plan de mise en œuvre de l'ANS



Le secrétariat de l'ANS assure la coordination opérationnelle du plan de mise en œuvre de l'ANS, tandis que les travaux liés aux mesures spécifiques sont du ressort des organisations responsables des prestations.

3.1 État de la mise en œuvre

Au printemps 2022, une première tranche de projet a été intégrée à l'**agenda « Infrastructures nationales et services de base de l'Administration numérique suisse »** (agenda ANS): des infrastructures et des services de base numériques dont le besoin est urgent et qui revêtent une grande importance pour l'administration publique au niveau fédéral font l'objet de cinq ambitions. 2022 fut une année de transition. Elle a permis de poursuivre le **plan de mise en œuvre de la cyberadministration** et le **programme de travail TIC**. Le plan de mise en œuvre de l'ANS est soumis à une planification continue.

- **Agenda ANS**
Élaboration d'infrastructures et de services de base communs
- **Plan de mise en œuvre de la cyberadministration**
Outil pour la mise en œuvre de la stratégie suisse de cyberadministration 2020–2023
- **Programme de travail TIC**
Programme de travail avec des groupes de travail et de projet ainsi que des délégations de négociations

3.2 Agenda ANS

Dans le cadre de l'agenda ANS, une première phase ayant débuté en 2022 a consisté à initier et à réaliser notamment des études de faisabilité (PoC), des études, des projets pilotes et des démonstrations de faisabilité afin d'échafauder des solutions et des modèles cibles communs, puis de les compléter progressivement avec des mesures d'initiative. Explication: chaque ambition de l'agenda ANS se compose d'une ou plusieurs initiatives, qui sont mises en œuvre en plusieurs mesures (mesures d'initiative).

Ambition 1: Un canal numérique est établi entre la population et l'administration

La mesure d'initiative «**Catalogue de prestations**» a démarré en 2022. De gros écarts persistent encore aujourd'hui entre les services numériques proposés par les communes et ceux proposés par les cantons. L'ANS vise à développer les services offerts dans toute la Suisse et soutient les communes et les cantons lors de la mise en œuvre de ceux-ci. Le secrétariat de l'ANS a recensé les besoins et les priorités en matière de services au moyen d'une enquête auprès des acteurs concernés.

Ambition 2: Exploiter pleinement le potentiel d'automatisation et de simplification au profit de l'économie

L'ANS a initié trois mesures d'initiative concernant l'ambition 2. Elle a réalisé en été 2022 une enquête sur l'**uniformisation des bilans électroniques** (e-bilan) auprès des administrations fiscales cantonales: le projet est soutenu par tous les cantons. Les résultats ont été présentés à toutes les administrations fiscales cantonales en septembre lors de l'assemblée annuelle de la Conférence suisse des impôts. La phase d'initialisation de la définition de **normes eCH pour l'architecture interopérable des portails** est clôturée. L'étude montre l'ampleur des activités nécessaires. De nouvelles mesures seront prises en 2023. Dans le cadre de la mesure d'initiative «**Transmission de normes eCH via répartiteur**», une démonstration de faisabilité technique (PoC) a été réalisée pour la transmission de données structurées, qui s'est soldée par le succès de la transmission des normes eCH via le répartiteur de l'association Swissdec. L'objectif est de mettre à disposition en tant qu'infrastructure de base une plateforme d'échange (Swiss Exchange Platform) qui permet d'échanger les données structurées dans le cadre d'une communication de machine à machine entre les entreprises et les autorités.

Ambition 3: Établir une identification numérique transversale reconnue par toutes les autorités

En 2022, l'ambition 3 a comporté cinq mesures d'initiative. Concernant le **projet législatif relatif à l'e-ID**, la consultation sur la nouvelle loi fédérale a été menée en 2022 également. Lors de sa séance du 2 décembre 2022, le Conseil fédéral a pris connaissance d'une première analyse des avis reçus lors de la consultation relative à la nouvelle loi sur l'e-ID. Au bilan de l'année 2022: des réunions participatives mensuelles, une vidéo explicative et un portail de discussion. Un site Internet d'information a également été mis en ligne (→ eid.admin.ch). Parallèlement aux projets pilotes menés au niveau de la Confédération (carte d'identité numérique et permis d'élève conducteur numérique), les cantons expérimentent également la nouvelle technologie et clarifient ainsi des questions liées à la mise en œuvre et à l'intégration. Les deux démonstrations de faisabilité (PoC) «**Implémentation de la SSI dans une demande de prestation en ligne**» du canton de Vaud et «**Digitaler Kultur- und Freizeitpass**» du canton de Thurgovie ont pu être lancées et déjà partiellement clôturées. Elles permettent de tester les principales fonctions partielles de la future e-ID. Les travaux pour la mise en place d'**AGOV** ont également démarré: avec AGOV, il sera possible, dans les cantons, les villes et les communes, d'utiliser l'identité électronique nationale pour leur procédure d'identification cantonale (login). Le groupe de travail «Gestion de l'identité et e-ID» composé d'experts des villes et des cantons coordonne les travaux au niveau fédéral. Ces projets font partie intégrante d'une infrastructure dite «de confiance» qui regroupe l'intégralité des organisations et installations techniques exploitées par la Confédération pour la délivrance et l'utilisation de l'e-ID et d'autres justificatifs numériques. Une norme a également été définie afin de garantir l'interopérabilité des e-ID actuelles («**Norme ouverte pour une e-ID interopérable**»).

Ambition 4: Mettre en place un modèle fédéral pour la gestion des données

Six mesures d'initiative ont été mises en œuvre dans le cadre de l'ambition 4. En ce qui concerne la «**Mise en œuvre et pilotage du SNA**», l'OFS a examiné les exigences relatives à un tel service et engagé les préparatifs de la nouvelle LSAdr. Le message est attendu pour l'été 2023. Les bases nécessaires pour constituer un **comité d'experts** ont été élaborées afin de renforcer la coordination de la gestion fédérale des

données. Ce comité d'experts mettra en réseau les spécialistes des données de tous les niveaux fédéraux. Le projet **Gestion des exigences et développement d'une infrastructure nationale d'échange de données** (DataHub) incluait une étude sur l'écosystème suisse des données, qui a permis d'établir une conception commune des écosystèmes des données et des espaces de données. Elle sera publiée en 2023. Une plateforme de connaissances commune sur la gestion des données facilitera l'acquisition de savoir dans ce domaine. Les travaux préparatoires ont été réalisés. Le rapport d'évaluation servira de base pour le choix de l'outil utilisé pour la mise en place de la plateforme. Dans la perspective de la migration du portail central des données en libre accès des autorités suisses opendata.swiss, une étude préliminaire «**Migration opendata.swiss**» a été élaborée, ainsi que des variantes. L'étude servira de base de travail pour le choix des variantes.

Ambition 5: Mettre en place les bases institutionnelles des services en nuage

En 2022, le groupe de travail «Cloud Governance» avait déjà fourni une contribution considérable pour l'élaboration des bases institutionnelles des services en nuage dans l'administration. De nombreux échanges ont en outre eu lieu avec des services fédéraux et des cantons qui élaborent de manière décentralisée des bases pour les services en nuage ou qui procèdent à des clarifications centralisées pour l'utilisation de services en nuage, afin que l'administration puisse prendre des décisions selon des principes uniformes. Dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie de l'ANS, les organes de l'ANS se sont en outre penchés de manière approfondie sur les thèmes du nuage, de la sécurité de l'information et de la protection des données.

3.3 Plan de mise en œuvre de la cyberadministration

Le plan de mise en œuvre de la cyberadministration définit des objectifs de mise en œuvre orientés vers la réalisation des objectifs stratégiques et détermine les organisations responsables des prestations. Le comité de pilotage de Cyberadministration suisse a approuvé les objectifs de mise en œuvre à la fin de l'année 2021.

Les adaptations suivantes sont intervenues en 2022: les objectifs de mise en œuvre «Étendre eDéménagementCH à toute la Suisse» et «Mettre en place la validation des signatures dans toute la Suisse» ont été atteints en fin d'année 2021 et ces deux prestations sont depuis lors en service. Les projets «Élaborer un modèle de traçabilité de l'utilisation des données personnelles» et «Mettre en place l'organisation Administration numérique suisse» ont été achevés avec succès en fin d'année 2021. Par ailleurs, les deux objectifs de mise en œuvre «Soutenir les projets des collectivités publiques dans les domaines de l'informatique et de la cyberadministration» et «Promouvoir les plateformes d'échange de données de l'administration» consistaient jusqu'à fin 2021 en contributions financières de soutien allouées par Cyberadministration Suisse à la CSI. Or, suite au regroupement de ces deux organisations, ces tâches ont été intégrées dans les activités opérationnelles de l'ANS. Les objectifs de mise en œuvre «Mettre en œuvre l'e-ID» et «Mise en œuvre d'un service national des adresses» figurent ainsi tous deux depuis 2022 dans l'agenda ANS.

Ci-après un aperçu de l'état d'avancement des objectifs de mise en œuvre du plan de mise en œuvre de la cyberadministration suisse à la fin de 2022:

Objectif stratégique 1: développer des offres numériques en matière d'interaction et de participation à l'échelle nationale

- **Développer le portail EasyGov.swiss**
l'examen de l'architecture s'est achevé en 2022 et le rapport correspondant a été publié le 9 juillet 2022.
→ [Portails de prestations: architecture cible](#)
- **Proposer une offre transversale d'information en ligne des autorités et exploiter le nouveau portail ch.ch**
Un nouveau Headless CMS plus stable est désormais utilisé dans le cadre du projet «nouveau portail ch.ch». Celui-ci constituera la base

pour le partage simplifié de contenus du portail ch.ch avec les communes, les cantons et la Confédération. Un nouveau sous-portail a été mis en place sur ch.ch pour les élections fédérales 2023, avec le concours des autres autorités impliquées dans le scrutin, comme les Services du parlement, l'Office fédéral de la statistique et les cantons. Ce sous-portail a été mis en ligne en 2022.

- **Réorienter le vote électronique**
Le 25 mai 2022, le Conseil fédéral a décidé de mettre en vigueur l'ordonnance partiellement révisée sur les droits politiques (ODP) le 1er juillet 2022. Il a encore pris note qu'à la même date, la Chancellerie fédérale (ChF) mettra en vigueur l'ordonnance de la ChF sur le vote électronique (OVotE). Sur cette base, les cantons pourront à nouveau offrir leurs services au Conseil fédéral, pour la phase d'essai du vote électronique. Une étape importante est ainsi franchie dans la réorientation et la reprise des essais.
- **Encourager les projets de participation en ligne** En 2022, l'ANS a soutenu → [cinq projets de participation en ligne](#) (voir → [chap. 3.4](#)).
- **Améliorer la convivialité des prestations électroniques des autorités**
Il a de nouveau été possible d'organiser le forum Communication numérique. Des exposés et des ateliers consacrés à l'orientation client étaient à l'ordre du jour de la manifestation du 30 août 2022 mise sur pied par la ChF conjointement avec l'ANS et le secteur Transformation numérique et gouvernance de l'informatique (TNI) de la ChF.

Objectif stratégique 2: mettre en place des services de base nationaux pour la cyberadministration

- **Encourager la normalisation**
L'association eCH fête ses vingt ans. Elle est à l'origine de collaborations fructueuses impliquant l'ensemble des acteurs concernés. Le nouveau groupe spécialisé Données agricoles s'est mis au travail. Les analyses de potentiel des services Cloud, de l'intelligence artificielle et des technologies ont été achevées.
→ [eCH_highlights2022.indd](#)
- **Assurer le libre accès aux données anonymisées et non confidentielles de la Confédération, des cantons et des communes (Open Government Data OGD)**

Une première étape a été atteinte en 2022, dans le cadre du système d'apprentissage automatique servant au traitement du langage naturel: les données OGD ont été harmonisées pour les algorithmes d'apprentissage automatique et sont à disposition sur la plateforme collaborative Renku. L'Office fédéral de la statistique (OFS) a mis en place avec la Haute école spécialisée bernoise (BFH) une formation continue destinée au personnel de la Confédération, des cantons et des communes à propos de la gestion des données et des données en libre accès. De premiers cours pilotes ont été organisés, et la formation a eu lieu pour la première fois en janvier 2023.

- **Mettre en place une gestion transversale des données de base des autorités**
Il ressort d'une analyse de la situation réalisée en 2022 qu'un projet pilote basé sur une API REST aurait une valeur ajoutée optimale pour toutes les parties prenantes. D'autres mesures seront mises en œuvre en 2023.

Objectif stratégique 3: réglementer de manière contraignante la collaboration nationale en matière de transformation numérique

- **Élaborer et gérer l'architecture de la cyberadministration compte tenu du plan de mise en œuvre stratégique**
L'architecture cible et la vision architecturale existent dans une première version et seront finalisées à la fin du projet. À titre de mesure pilote en matière d'architecture, l'annuaire fédéral a été relié à la plateforme d'interopérabilité I14Y. Les interfaces électroniques ont été fournies. L'intégration d'un nouveau service électronique est en préparation et sera réalisée d'ici au 30 juin 2023.
- **Encourager les projets innovants**
En 2022, l'ANS a soutenu → [trois projets d'innovation](#) (voir → [chap. 3.3.1](#)).
- **Proposer des services de conseil et de coordination dans le domaine juridique**
Quatre demandes ont été reçues en 2022 dans le cadre des premiers conseils d'ordre juridique. Elles portaient sur les bases légales nécessaires aux prochaines étapes de la transformation numérique, sur une appréciation des solutions logicielles concrètes, sur les conditions d'utilisation des solutions en ligne ainsi que sur les projets législatifs de la Confédération.

tion. En 2022, le groupe de juristes spécialisés dans le domaine de la cyberadministration 2022 s'est réuni à deux reprises. La première fois le 6 avril 2022 autour du thème du Cloud et la seconde le 9 novembre 2022 pour discuter de l'archivage électronique et des bases légales de Justitia 4.0.

Objectif stratégique 4: développer la connaissance du numérique de l'administration et renforcer la confiance

- **Renforcer la confiance de la population et de l'économie dans les prestations électroniques des autorités**
Dans le cadre de ce projet, l'année 2022 a principalement été consacrée à des travaux médiatiques ponctuels et à l'élaboration de bases (modules de textes, gestion de contenu, productions vidéo, site Web de l'ANS, dossier de presse). L'accent a été mis sur l'étude nationale sur la cyberadministration 2022, sur l'assemblée des délégués et sur un scénario d'annonce par voie électronique d'un déménagement (prévu en avril 2022).
- **Faire connaître le potentiel d'utilité des processus numériques dans l'administration publique**
Des projets concrets qui favorisent le développement des compétences individuelles en matière de technologies numériques dans les administrations publiques suisses ont bénéficié d'un soutien. Le soutien de l'ANS a par exemple permis à l'association «Ma Commune» et son partenaire, l'Association des Communes Suisses, de créer avec succès le cours de base «Pionnier Digital».



3.3.1 Innovations 2022

Outre les objectifs de mise en œuvre, l'ANS soutient également l'innovation dans le cadre du plan de mise en œuvre de la cyberadministration. C'est ainsi que l'organisation soutient chaque année la réalisation de projets qui recourent à de nouvelles technologies ou qui encouragent les coopérations régionales. Ces projets bénéficient d'un soutien aux trois niveaux de l'État fédéral. Le jury du concours, formé de Daniel Gruber (Office fédéral de la justice [OFJ]), Dieter Tschan (ChF-TNI), Cédric Roy (Canton du Valais), Daniel Truttmann (Ville de Zoug), Ivo Toman (Communes saint-galloises) et Alexandra Collm (Ville de Zurich), a distingué trois projets comme « innovations 2022 ».

Utilisation de processus de traitement du langage naturel dans les rapports non financiers des entreprises suisses (École polytechnique fédérale de Zurich [EPFZ])

L'EPFZ a eu recours au processus de traitement du langage naturel pour analyser, en collaboration avec l'Office fédéral de la justice, les rapports non financiers que les entreprises soumises au droit suisse sont tenues de présenter depuis 2022. Il ressort de cette recherche que le classificateur de texte IA parvient dans une large mesure à identifier les passages pertinents d'un rapport sur la durabilité. Il s'avère toutefois beaucoup plus difficile d'associer les blocs de texte identifiés au passage correspondant du rapport de gestion.

GoVR (Haute école spécialisée de Suisse orientale)

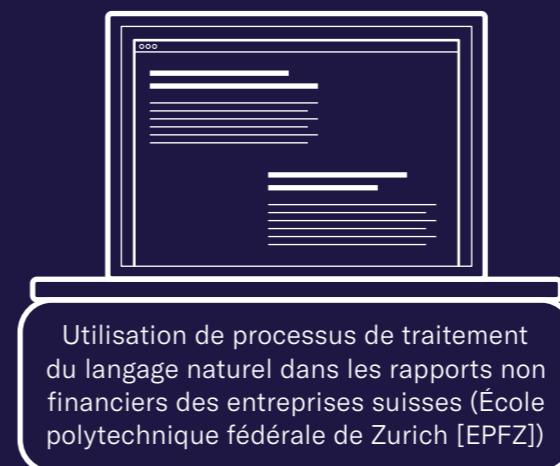
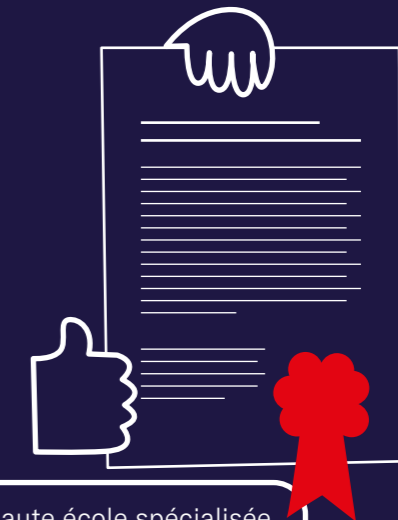
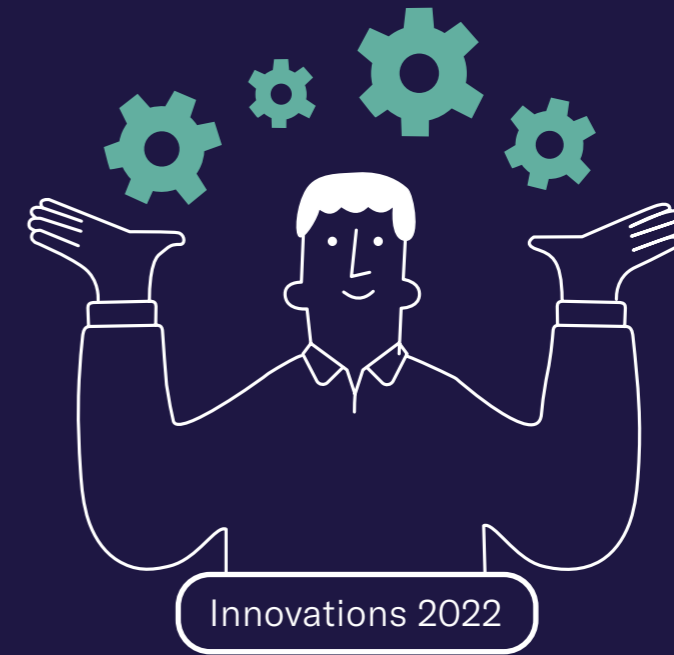
Le projet goVR a porté sur la question de savoir quels services de cyberadministration se prêtent à la réalité virtuelle, quels problèmes se posent lors de la réalisation de tels services, quelles sont les possibilités en la matière et quel accueil pourraient réserver les internautes à ces services. Un premier prototype de réalité virtuelle opérationnel est disponible. Les travaux en lien avec le cas d'application « Mairie numérique » sont effectués en collaboration avec la ville de Saint-Gall. Les résultats détaillés des entretiens menés durant cette enquête seront présentés en juillet 2023 à Copenhague, à l'occasion de la 25ème « International Conference on Human-Computer Interaction ».

Agent conversationnel (Chatbot) Sophia pour les victimes de violences domestiques (Spring ACT)

Les victimes de violences domestiques obtiennent des prestations d'aide de manière anonyme et sûre, grâce à un agent conversationnel. L'option de coffre-fort numérique a été développée et intégrée à l'agent conversationnel; les victimes de violences domestiques peuvent ainsi y sauvegarder leurs données. Sophia a également été intégrée à Viber; il suffit de la rechercher par son nom. L'intégration de Sophia à WhatsApp est achevée: elle est joignable au moyen d'un code QR ou au +41 79 79 29 000.

Étant membres et volontaires à Spring ACT, les survivant-e-s de violences domestiques participent à presque toutes les phases de développement et d'amélioration de Sophia à travers le « Sophia Council ». Avec leurs expertises mais également leurs différentes expériences, elles aident Sophia à prendre au mieux en considération, les besoins et attentes des survivant-es.

Rhiana Spring, Spring ACT



Agent conversationnel (Chatbot) Sophia pour les victimes de violences domestiques (Spring ACT)

3.3.2 Projets de participation en ligne 2022

Dans le cadre du plan de mise en œuvre de la cyber-administration, l'ANS apporte également son appui à des projets de participation en ligne. Ces projets visent à promouvoir de nouveaux canaux électroniques permettant la participation à la vie politique et administrative des cantons et des communes. Le jury a décidé de (co-)financer cinq projets en 2022.

Conception axée sur les utilisateurs du site Web uster.ch: un exemple de participation en ligne (ville d'Uster)

Dans le cadre du projet «Erneuerung von uster.ch» («Repensons uster.ch»), la population, les entreprises, les associations et l'administration ont pu pour la première fois via le processus participatif du site Web → mein-uster.ch faire part de leurs suggestions quant à la future mouture du site Web de la ville. Plus de 130 personnes ont utilisé ce canal – un réel succès. Les renseignements récoltés ont notamment servi à élaborer un modèle cible consolidé de portail de services numériques bénéficiant d'un large soutien.

Pilotage d'un modèle d'exploitation partagée à l'usage des plateformes de participation open source (association decidim.swiss)

Ces dernières années, le logiciel libre Decidim a fait, en Suisse, l'objet de nombreux essais pilotes de petite et plus grande envergure. L'association Decidim visait à tester le potentiel d'un environnement d'exploitation partagé dans trois villes ou communes ayant manifesté leur intérêt à cet égard. L'association a élaboré en 2022, avec un partenaire informatique et l'aide financière de l'ANS, une offre professionnelle «Decidim as a Service» destinée à une clientèle suisse ayant des partenaires suisses, dont les données sont stockées en Suisse. Ce modèle d'exploitation partagée rencontre un réel succès auprès de la clientèle cible, en raison de ses grandes synergies et de ses avantages en termes de coûts.

Application de l'e-collecting aux collectes cantonales de signatures (canton Bâle-Campagne)

Dans le cadre d'une étude, les auteurs du projet ont tout d'abord cherché à déterminer sous quelles conditions il était possible de récolter des signatures dans le canton par voie numérique.

Citympact (Commune de Saint-Maurice)

Grâce à une plateforme numérique, les internautes ont pu notamment s'exprimer sur les projets communaux, signer ou lancer une pétition, ou encore échanger leurs vues avec les autres participants. La plateforme Citympact s'adressait expressément aux jeunes de la génération Z. Le projet a été mené avec succès. Quelques chiffres:

- 2 mois de campagne
- 4442 visites de la plateforme
- 5 projets mis en votation
- 788 avis exprimés
- 10 propositions portant sur d'autres projets

Plateforme de cocréation WinLab (Ville de Winterthur)

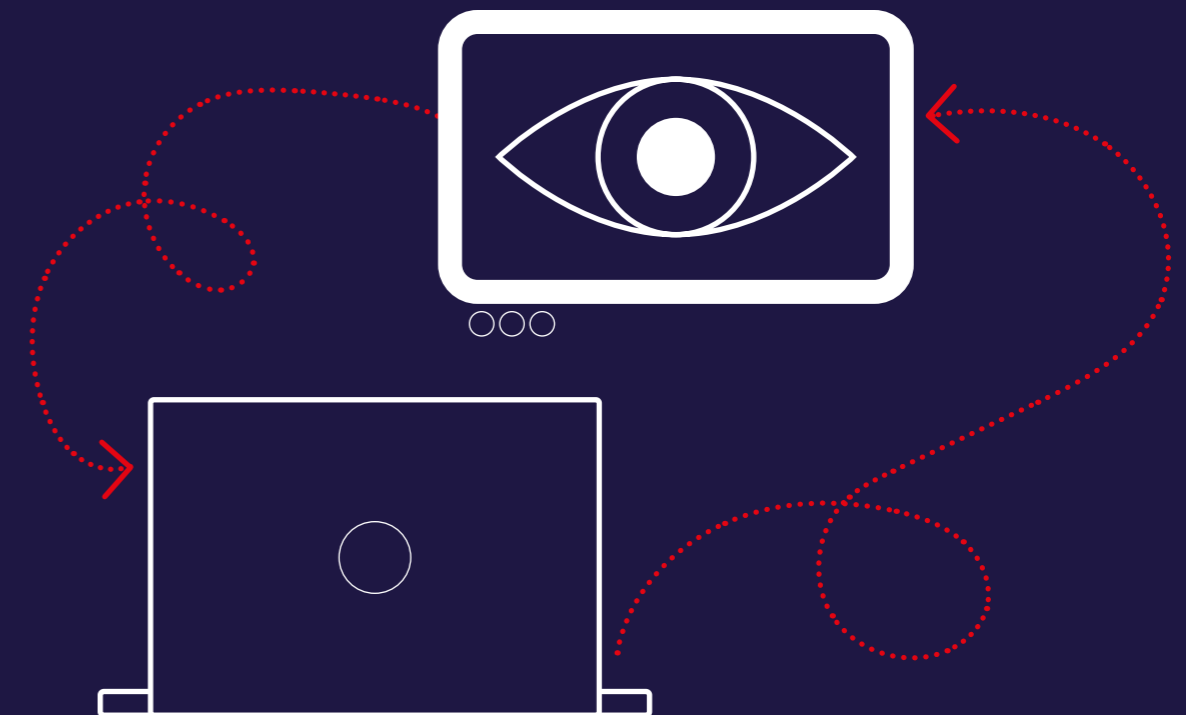
La plateforme numérique WinLab vise à renforcer la collaboration entre les principales parties prenantes comme la Ville de Winterthur, les établissements de formation basés à Winterthur, les acteurs du secteur privé (par ex. start-up et PME) et la société civile. Deux objectifs du projet – soit la création de la plateforme et la mise au point du concept de collaboration – ont été menés à bien. En parallèle, la Ville de Winterthur a voulu connaître les besoins. Deux priorités ont ainsi pu être identifiées, soit l'idée d'une plateforme de cocréation et le souhait d'une collaboration approfondie.

L'appel aux projets de participation en ligne et d'innovation a été lancé à l'automne 2022.



Selon le responsable de projet, l'accompagnement participatif a été un franc succès. Toutes les parties prenantes de la Ville d'Uster ont pu présenter, discuter et évaluer leurs souhaits et exigences concernant un nouveau site Internet et les prestations numériques proposées.

Lucas Nicolussi, Chief Digital Officer, Stadt Uster



3.4 Programme de travail TIC

Le programme de travail TIC 2022, qui a été validé fin 2021 par la CSI, met l'accent sur six thèmes principaux. Il est mis en œuvre par des groupes de travail permanents et des groupes de projet temporaires. Des échanges entre professionnels ont par ailleurs lieu dans le cadre de groupes d'échange d'expériences, d'ateliers, de conférences et de manifestations spécialisées.

En bref

- **8 groupes de travail et de projet au total** (groupes de travail: Sécurité de l'information et des réseaux, Télécommunication, Voice, Workplace, Cloud Governance, Plateformes d'échange de données, Gestion de l'identité et e-ID; groupe de projet: CG pour prestations informatiques)
- **Entre 80 et 100 personnes se sont engagées** dans les groupes de travail et de projet.
- Nombre de séances des groupes de travail en 2022: **25**
- **5 déclarations de conditions négociées** et déjà conclues pour certaines (notamment avec Microsoft, Fortinet, Google)
- **5 manifestations spécialisées** ont réuni **500 personnes** au total

Rétrospective sur les activités des groupes de travail

Groupe de travail Sécurité de l'information et des réseaux

Responsable: Adrian Gutknecht, Network Security Officer, Office de l'organisation et de l'informatique (Amt für Organisation und Informatik), canton de Soleure

Ce groupe de travail s'est réuni quatre fois en 2022 pour échanger sur des thèmes actuels. À cette fin, il a invité des intervenants spécialisés qui ont présenté des cyberincidents survenus dans leur organisation. Le groupe de travail a initié et suivi un projet de pilotage de l'utilisation de la technologie SCION. Il a apporté son soutien au Réseau national de sécurité pour l'interprétation et la hiérarchisation des thèmes de sécurité en lien avec la feuille de route «Stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques à partir de 2023».

Groupe de travail Télécommunication

Responsable: vacante (coordination: Greg Hernan, secrétariat de l'ANS)

Le groupe de travail s'est concentré, lors de ses séances, sur la poursuite des tâches de coordination de l'exploitation du réseau intercantonal KOMBV-KTV et sur l'organisation de la manifestation en ligne Landsgemeinde KOMBV-KTV 2022. Les principaux thèmes abordés étaient l'information et la demande de coordination pour le projet → «Réseau d'échange de données sécurisé plus» ainsi que la collaboration avec les cantons. Une intervention de l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication sur la disponibilité de KOMBV-KTV en cas de pénurie d'électricité a suscité un grand intérêt parmi les quelque 70 participants (responsables réseau des administrations cantonales et de la police, autres personnes intéressées).

Groupe de travail Voice

Responsable: Michael Rathgeb, responsable de l'informatique au sein de la Direction des finances et Service Owner «smart device» à l'office de l'informatique (Amt für Informatik) du canton de Zurich.

Le groupe de travail s'est réuni dix fois en 2022. Les thèmes ont été la définition et l'actualisation des produits Voice avec les opérateurs Swisscom, Salt et Sunrise, afin d'encourager les déclarations de conditions annuelles. Celles-ci ont été signées au début de l'année 2023. Le 23 juin 2022 s'est tenue une conférence OneVoice, dont les thématiques principales étaient l'intégration des produits Cloud et Microsoft 365 pour la communication Voice.

Groupe de travail Cloud Governance

Responsable: Greg Hernan, secrétariat de l'ANS, a. i. (Cloud Governance)

En 2022, le groupe de travail a organisé plusieurs séances d'information afin de garantir que les nouvelles déclarations de conditions avec Microsoft soient utilisées exclusivement dans les domaines du droit et de la sécurité. La conférence Cloud s'est tenue en ligne le 3 novembre 2022. Elle a réuni plus de 120 professionnels autour de questions relatives à l'intégration de produits Microsoft 365.

Groupe de travail Workplace

Responsable: Erich Hofer, CIO, Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne (Workplace)

En 2022, les groupes de travail Workplace et Cloud Governance se sont majoritairement réunis lors

de séances mixtes, afin d'élaborer la nouvelle déclaration de conditions avec Microsoft et de la mettre en œuvre.

Groupe de travail Plateformes d'échange de données

Responsable: Manuela Kleeb, cheffe de projet et directrice suppléante d'eOperations Suisse SA

Le groupe de travail Plateformes d'échange de données s'est transformé en 2022 en organe national de coordination de la gestion des données, qui sert de plaque tournante et d'interlocuteur technique pour la Confédération, les cantons et les communes sur le thème de la gestion fédérale des données. Il s'est réuni neuf fois en 2022, dont deux fois en sous-groupes. Il a fait avancer la mise en place d'une plateforme de connaissances et l'a mise en relation avec le projet lié à la mise en place et à l'exploitation d'une plateforme de connaissance sur les données de l'OFS, afin d'exploiter les synergies. Un événement sur le thème de la gestion des données a été organisé le 15 novembre 2022.

Groupe de travail Gestion de l'identité et e-ID

Responsable: Titus Fleck, AR Informatik AG

Le groupe de travail Gestion de l'identité et e-ID, dans lequel tous les cantons sont représentés, s'est réuni à l'occasion de cinq manifestations d'information et ateliers. La dernière en date s'est déroulée à Berne, sous la forme d'un atelier consacré aux exigences d'AGOV. Un échange étroit entre le projet législatif sur l'e-ID de la Confédération et les cantons a été institutionnalisé. Impliqués très tôt dans le projet, les cantons peuvent ainsi s'engager dans le cadre de projets pilotes.

Groupes de projet pour les négociations de déclarations de conditions

Responsable: selon les circonstances

- **Microsoft**
le contrat a été signé. La collaboration avec privatim a permis d'améliorer la protection des données et ouvert de meilleures opportunités d'intégration de Microsoft 365 dans le Cloud.
- **Fortinet**
une nouvelle déclaration de conditions a été négociée avec la société Fortinet.
- **Easyfind**
la déclaration de conditions a été prolongée et les conditions ont été examinées.
- **Google**
après analyse du premier jet de la déclaration

de conditions, il a été décidé de créer une délégation de négociation.

- L'ANS a appuyé et coordonné un avant-projet d'acquisition du **validateur de signature**, concrétisé par eOperations Suisse SA.

Groupe de projet CG pour prestations informatiques et modèles de contrats

Responsable: Andreas Fritschi, gestionnaire des groupes de marchandises, office de l'informatique du canton de Bâle-Ville

La constitution du groupe de travail est terminée, les préparatifs de l'enquête d'évaluation du besoin d'adaptation des CG ont commencé.

3.5 Coordination opérationnelle dans l'application du plan de mise en œuvre

L'organe de direction opérationnelle est responsable du pilotage opérationnel du plan de mise en œuvre en cours d'année. Cet organisme fonde ses décisions dans un rapport de controlling.

Afin de garantir l'application coordonnée du plan de mise en œuvre, le secrétariat organise régulièrement des séances d'échanges entre les mandants et les chefs de projets concernés par les mesures.

Durant l'année sous revue, les mandants se sont réunis à deux reprises dans le cadre du comité de coordination, et les chefs de projets ont participé à deux séances du groupe de coordination. Ces rencontres ont surtout été consacrées à l'information mutuelle et à la coordination des activités au sein des différents projets.

3.6 Utilisation des moyens de financement

L'extrait suivant des comptes annuels 2022 de l'ANS donne un aperçu des moyens utilisés en 2022. La Confédération et les cantons ont débloqué **six millions de francs au total en 2022 (financement de base)** pour la mise en œuvre de la stratégie suisse de cyberadministration et du programme de travail informatique. La Confédération et les cantons assurent conjointement le financement des mesures spécifiées dans le plan de mise en œuvre, ainsi que celui du secrétariat de l'ANS.

Afin d'accélérer le développement des infrastructures et des services de base pour le traitement des processus électroniques, le Conseil fédéral a décidé d'allouer pour 2022 et 2023 des moyens supplémentaires d'un montant total de 15 millions de francs au financement de l'agenda ANS³, dont **cinq millions de francs** pour 2022.

En 2022, les moyens mis à disposition se sont élevés à 11 044 798 francs au total: ce montant se compose des contributions paritaires de la Confédération et des cantons à hauteur de trois millions de francs chacun pour le financement de base, du financement de départ de la Confédération pour l'agenda ANS à hauteur de cinq millions de francs, des contributions des villes et des communes participant sur la base de contrats individuels à hauteur de 70 000 francs environ et d'un montant de correction.

- En 2022, 2 075 712 francs ont été consacrés à la mise en œuvre des mesures de l'agenda.
- 2 546 700 francs ont été investis dans des projets du plan de mise en œuvre de la cyberadministration. Les objectifs de mise en œuvre avaient été fixés fin 2021 par le comité de pilotage de Cyberadministration suisse.
- La mise en œuvre du programme de travail TIC en 2022 a coûté 296 928 francs. Les contenus du programme de travail informatique (anciennement programme de travail de la CSI) avaient été fixés fin 2021 par les délégués de la CSI.
- Les charges de biens et services, d'exploitation et de personnel du secrétariat de l'ANS se sont élevées en 2022 à un total de 2 345 458 francs.

Dépenses	Clôture 31.12.2022, en CHF
Agenda DVS	2 075 712
Plan de mise en œuvre de la cyberadministration	2 546 700
Programme de travail TIC	296 928
Secrétariat (charges de biens et services, d'exploitation et de personnel)	2 345 458
Total des dépenses 2022	7 265 798

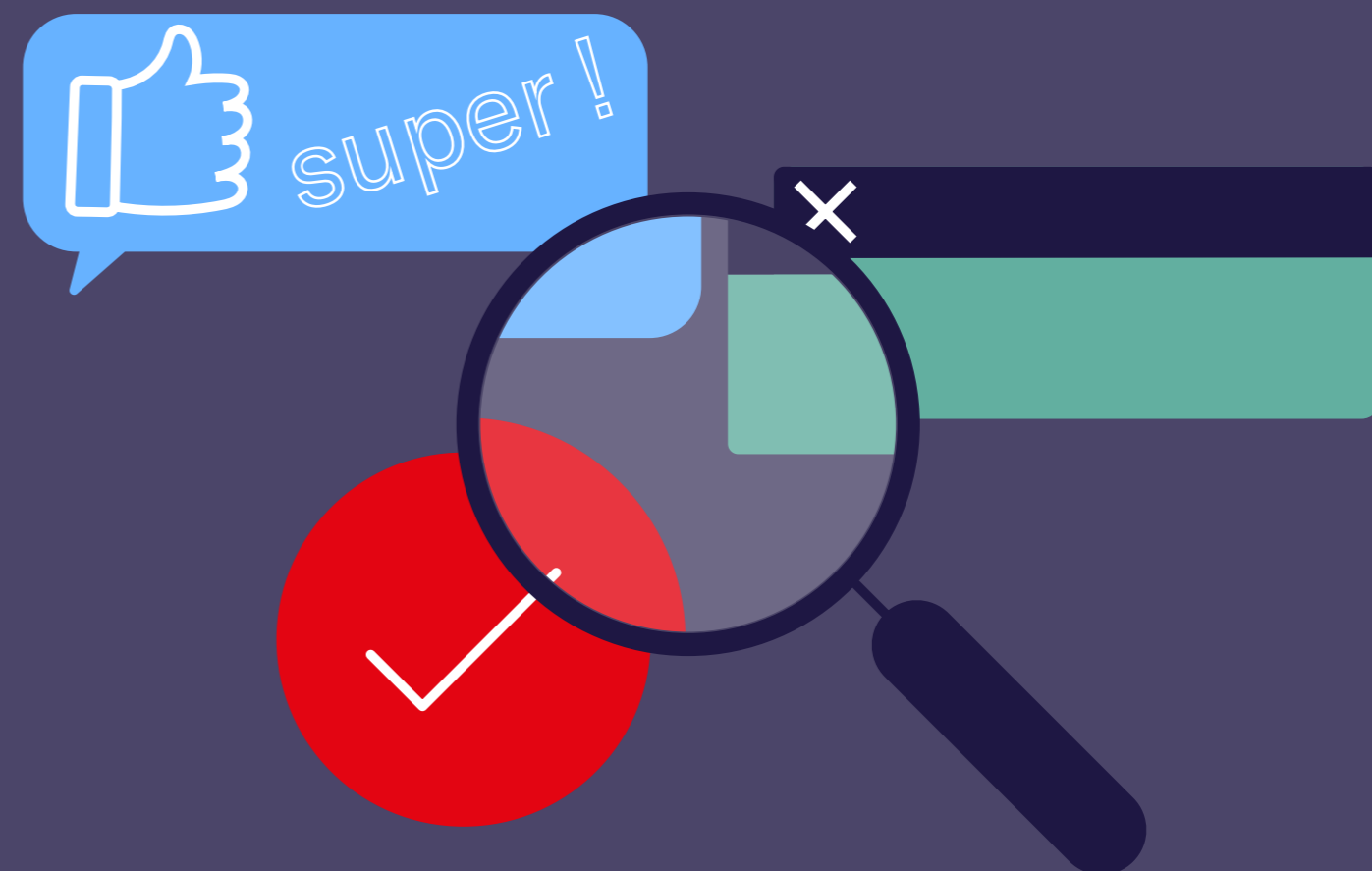
Le plan de mise en œuvre de l'ANS évolue en permanence. Quelques mesures prévues pour 2022 n'ont pas pu être réalisées et ont donc été reportées en 2023.

Il ressort de l'exercice comptable 2022 un solde de 3 780 000 francs.

3 → Des moyens financiers supplémentaires pour la mise en place de l'Administration numérique suisse

4

Monitoring



Le monitoring de l'état de l'administration numérique a pour but d'analyser la qualité, la quantité et la fréquence d'utilisation des services administratifs numériques. Il incombe au chargé de mission ANS, en vertu du chiffre 4.5 de la « convention-cadre de droit public concernant l'Administration numérique suisse ». Les organes de l'ANS se fondent sur les résultats de ce monitoring pour réexaminer et développer la stratégie de cyberadministration 2020–2023, la stratégie de l'ANS pour les années 2024 à 2027 et l'offre de prestations. Le monitoring vise également à fournir aux spécialistes et au public des informations sur les progrès de l'administration numérique en Suisse et à l'étranger.

4.1 Rapport de monitorage

À la demande du chargé de mission ANS, le secrétariat a rédigé au premier trimestre un → [rapport de monitorage](#)⁴ destiné aux organes de l'ANS. Ce document renferme des observations actuelles et essentielles issues des études nationales et internationales qui examinent les principaux indicateurs permettant de mesurer les progrès de l'administration numérique. Il formule en outre des mesures d'action pour le développement de l'administration numérique.

4.1.1 Résultats et recommandations pratiques

Les résultats du monitorage de l'état de l'administration numérique en Suisse et la comparaison avec l'étranger mettent en évidence le fait qu'il faut continuer à travailler intensément à l'offre en ligne de la Confédération, des cantons et des communes :

- il faut renforcer les bases juridiques nécessaires à une administration numérique (par ex. loi sur l'e-ID [LeID]);
- les utilisatrices et utilisateurs des services administratifs numériques doivent être au centre dans la conception de ces services;
- les services en ligne des autorités doivent être centralisés et facilement accessibles;
- il faut veiller à l'interopérabilité des systèmes de données pour réduire le travail tant des utilisatrices et utilisateurs que des autorités, par exemple grâce au préremplissage automatique des données personnelles lors du traitement des prestations;
- il est nécessaire de mettre en place des projets phares à l'échelle nationale.

4.2 Autres études

Outre la rédaction d'un rapport annuel, d'autres activités de monitorage ont été déployées en 2022, comme la participation à des études et l'analyse de leurs résultats, la réalisation d'enquêtes de l'ANS et l'établissement de vues d'ensemble de la situation nationale.

Étude	Objet et indicateurs
→ Étude nationale sur la cyberadministration	Utilisation et disponibilité des prestations électroniques des autorités
→ Étude eGovernment MONITOR	Satisfaction et utilisation (mobile) concernant les prestations électroniques des autorités, obstacles d'utilisation (en allemand)
→ Rapport eGovernment Benchmark UE	Évaluation des services en ligne proposés par l'administration au moyen des indicateurs que sont l'orientation vers les utilisateurs, la transparence, la disponibilité transfrontalière pour la population et pour les entreprises et les services de bases (en anglais)
→ Enquête sur l'administration en ligne	Indice de participation électronique et indice de développement de la cyberadministration (= indice des services en ligne, indice de l'infrastructure de télécommunication et indice du capital humain) (en anglais)
→ World Digital Competiveness Ranking	Compétitivité numérique (en anglais)
→ Indice mondial de l'innovation	Intrants (capital humain, recherche, infrastructure, maturité du marché et des entreprises) et extrants (savoir, technologie et créativité) (en anglais)
→ Stratégies cantonales de numérisation	Recherche en ligne sur les stratégies de numérisation, d'administration en ligne et informatiques

⁴ En 2022, première année d'activité de l'ANS, un rapport intermédiaire a été exceptionnellement rédigé pour les organes de l'ANS et le public (rapport de monitorage 2022). Ce rapport a été complété au premier trimestre 2023 pour les organes de l'ANS.

4.3 Faits et chiffres tirés des études de 2022

Quelques chiffres sur l'offre électronique des autorités

75 %

des contribuables remplissent leur déclaration d'impôts en ligne, ce qui fait que la déclaration d'impôts en ligne reste le service électronique des autorités suisses le plus utilisé. (Étude nationale sur la cyberadministration 2022)

52 %

Pour 52% de la population, le mode d'accès aux services administratifs en ligne ne joue aucun rôle tant que celui-ci est rapide et simple. (Étude nationale sur la cyberadministration 2022)

50 %

la moitié environ des personnes interrogées souhaitent pouvoir profiter en ligne des prestations suivantes: commande d'attestation de domicile, commande de remplacement du permis de conduire, annonce de délits mineurs, immatriculation ou retrait de circulation d'un véhicule, commande de certificat de famille. Les commandes en ligne d'extraits du casier judiciaire ou du registre des poursuites augmentent. (Étude nationale sur la cyberadministration 2022 et Étude eGovernment MONITOR 2022)

Fréquence d'utilisation de l'offre numérique des autorités

(Étude nationale sur la cyberadministration 2022)

55 %

Ce sont les personnes âgées de 25 à 54 ans (55%) qui font le plus souvent usage des services administratifs numériques, ...

49 %

...suivies par les personnes âgées de 55 à 64 ans (49%). En outre, l'offre fait toujours plus l'objet d'une utilisation mobile.

Qualité de l'offre numérique des autorités

majoritairement satisfaits

Les personnes interrogées au sein de la population et des entreprises sont en majorité satisfaites des services numériques (population: 64 %, entreprises: 73%). (Étude nationale sur la cyberadministration 2022)

> 1/5

Plus d'un cinquième des personnes résidant en Suisse ne se sentent pas capables de suivre le rythme des progrès technologiques. (Communication numérique accessible, DFI 2022; BaromètreNumérique 2022)

Bases légales et institutionnelles

~45 %

Quelque 45% de la population n'a pas confiance dans la protection ou la sécurité des données. Pourtant, seule une personne sur dix en Suisse a déjà demandé à consulter ses données. (Étude nationale sur la cyberadministration 2022)

28 %

Seuls 20% des cantons ont des bases légales pour certains services et seuls 28% d'entre eux disposent d'une base légale complète. L'absence de bases légales et le manque de ressources en personnel rendent plus difficile la mise en œuvre de services administratifs numériques. (Étude nationale sur la cyberadministration 2022)

5

Communication

Rester informé·e



5.1 Mise en réseau et échange de connaissances

En 2022, le secrétariat de l'ANS a pris part à différentes manifestations publiques et spécialisées, et rencontré divers partenaires afin de renforcer le réseau, la collaboration et les échanges de connaissances au sein de l'administration, aux trois échelons de l'État ainsi qu'avec le secteur privé, le monde scientifique et la société civile. Elle a organisé elle-même certaines manifestations et participé à d'autres. L'aperçu ci-après ne mentionne ni les réunions statutaires d'organes, ni les séances de coordination. (Pour en savoir plus sur les groupes de travail, voir → chapitre 3.4)

13.01.2022

Webinaire concernant le rapport comparatif sur la cyberadministration
Vue d'ensemble et résultats de la Suisse, présentation en ligne organisée par le secrétariat de l'ANS



26.01.2022

Groupe intercantonal E-Government de la Conférence suisse des chanceliers d'État
Événement en ligne du groupe avec un atelier « Informations provenant de l'Administration numérique suisse »

27./28.03.2022

Open Legal Lab Hackathon « Open Legal Lab » de l'association eJustice.CH, de l'Office fédéral de la justice et de l'association Opendata.ch, avec l'ANS en tant que partenaire

30.03.2022

1^{ère} assemblée des délégués de l'ANS
À Berne



25.04.2022

Assemblée générale de l'association eCH

27.04.2022

Réunion du groupe intercantonal E-Government de la Conférence suisse des Chanceliers d'État
À Berne

03.05.2022

Conférence Civic Tech 2022 de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ)
À Berne, avec exposé liminaire de Peppino Giarritta



Photographe: Fabian Gfeller

11.05.2022

eGovernment Symposium Romand
À Delémont, avec exposé de Peppino Giarritta

19.05.2022

Assemblée générale de l'ACS

23.05.2022

Réunion du groupe de travail Numérisation de l'UVS
En ligne



31.05.2022

TRANSFORM 2022
Haute école spécialisée bernoise, avec exposé de Peppino Giarritta



23.06.2022

Conférence OneVoice
manifestation spécialisée du groupe de travail Voice
À Olten

31.08.2022

Réunion du groupe intercantonal E-Government de la Conférence suisse des Chanceliers d'État
À Berne

30.08.2022

Forum Communication numérique de la Chancellerie fédérale
À Berne
Avec exposé du secrétariat de l'ANS



28./29.06.2022

Swiss eGovernment Forum 2022
À Berne,
avec exposé de Peppino Giarritta, point de contact du secrétariat de l'ANS et présentation de trois solutions proposées par l'ANS



08.09.2022

Journée de la transformation numérique de l'administration fédérale, ChF-TNI
En ligne

14.09.2022

Soirée de l'association eCH
À Berne et en ligne

16.09.2022

2^{ème} assemblée des délégués de l'ANS
À Berne

30.09.2022

colloque scientifique de l'ASDPO
À Fribourg, avec exposé de Peppino Giarritta

24.08.2022

Conférence annuelle sur les marchés publics informatiques de la BFH (IT-Beschaffungskonferenz)
À Berne
Avec la participation du secrétariat de l'ANS



À Saint-Gall



À Lucerne

03.11.2022

Conférence Cloud
Manifestation spécialisée du groupe de travail Cloud Governance
En ligne



Octobre 2022

Journées suisses du digital «e-ID Café», divers sites locaux, en collaboration avec l'OFJ, l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication et l'Office fédéral de la police, avec la participation du secrétariat de l'ANS

09.11.2022

Séance plénière sur l'informatique des villes et communes
Manifestation spécialisée du groupe de travail IVC
À Berne
Avec exposé de Peppino Giarritta

23.11.2022

Réunion du groupe intercantonal E-Government de la Conférence suisse des Chanceliers d'État
À Berne

19.11.2022

Webinaire sur l'initiative «Gestion de l'identité et e-ID»
Événements en ligne du secrétariat de l'ANS



17.11.2022

Colloque national E-Accessibility
événement en ligne du Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH) en partenariat avec l'ANS

23.11.2022

Landsgemeinde KOMBV-KTV
Manifestation spécialisée
En ligne



5.2 Newsletter

Cinq éditions de la → [newsletter de l'Administration numérique suisse](#) ont paru en allemand et en français en 2022. Celle-ci comptait pratiquement 3000 abonnés en fin d'année. L'ANS publie régulièrement dans sa Newsletter des informations sur la numérisation et l'informatique dans l'administration publique. Les contributions de la Confédération, des cantons, des villes et communes ainsi que des partenaires de son réseau y sont les bienvenues.

5.3 Site internet

Le site → [administration-numerique-suisse.ch](#) existe en quatre langues. En 2022, il a reçu la visite de 50 000 personnes, qui y ont consulté près de 120 000 pages. Sa rubrique « News » diffuse régulièrement des informations. Un aperçu des manifestations à venir est également proposé. Le centre de téléchargement des publications donne accès à un grand nombre d'études, rapports et documents. Le site présente en outre les projets et mesures du plan de mise œuvre de l'ANS, ainsi que les divers organes de l'ANS.

5.4 Publications

La tendance aux publications en ligne s'est poursuivie en 2022: en dehors de l'étude sur la cyberadministration, le secrétariat n'a fait imprimer aucun rapport ou brochure, préférant miser sur les publications en ligne.

Étude nationale sur la cyberadministration 2022

→ [L'étude nationale sur la cyberadministration 2022](#) a été publiée en mai. Elle est disponible en ligne sur le site de l'ANS, sous forme de note de synthèse accessible ainsi que de rapport complet (en allemand seulement). Sa version courte sur papier a été distribuée lors de différentes manifestations de l'ANS.

Rapport annuel de la Cyberadministration suisse 2021

Le rapport annuel a été approuvé en mai 2022 par Rolf Götschmann, secrétaire général du DFF (jusqu'au 31 janvier 2023) et Thomas Minger, secrétaire général suppléant de la Conférence des gouvernements cantonaux. Le → [rapport annuel](#) figure en allemand, en français et en italien sur le site Internet de l'ANS.

5.5 Relations avec les médias

Le secrétariat est parvenu en 2022 à placer différents articles et interviews dans la presse, notamment sur les résultats de l'étude nationale sur la cyberadministration et à l'occasion de sa première assemblée des délégués.

La liste ci-dessous indique les articles concernant expressément le secrétariat de l'ANS ayant paru dans des publications spécialisées:

« Ein digitales Joint Venture aller Staatsebenen »

Présentation de l'ANS parue dans egovREPORT, magazine de l'organisation egovpartner du canton de Zurich, 1/2022, en allemand

→ [egovREPORT 1-22 \(egovpartner.ch\)](#)

Schwerpunkt « Engere Zusammenarbeit »

Préface de Peppino Giarritta parue dans Trendradar 2022, publication commune de PwC et de l'Université de Saint-Gall, en allemand

→ [Trendradar 2022 – Handlungsansätze für den öffentlichen Sektor | PwC Switzerland](#)

« Administration numérique suisse: donner une impulsion à l'avancée du numérique dans toutes les collectivités publiques »

Article de Peppino Giarritta paru dans « focus » 2/22 de l'Union des villes suisses

→ [Digitale Verwaltung Schweiz: Digitalisierungsschub für alle Gemeinwesen | Schweizerischer Städteverband SSV \(staedteverband.ch\)](#)

« Es gibt noch viele Lücken »

Interview de Peppino Giarritta parue en allemand et en italien dans le magazine trilingue Commune Suisse, en allemand

→ [« Es gibt noch viele Lücken »: Schweizerischer Gemeindeverband \(schweizer-gemeinde.ch\)](#)

« Digitale Services müssen die Erledigung administrativer Tätigkeiten erleichtern. »

Interview de Peppino Giarritta donnée lors de la conférence TRANSFORM 2022 de la Haute école spécialisée bernoise, en allemand

→ [Interview Peppino Giarritta | BFH](#)

Impressum

Le présent rapport annuel a été approuvé le 23 juin 2023 par l'organe de direction politique de l'ANS.

Édition

Administration numérique suisse

Renseignements

Secrétariat de l'Administration numérique suisse

Maison des cantons

Speichergasse 6

3003 Berne

→ info@digitale-verwaltung-schweiz.ch

→ administration-numerique-suisse.ch

Rédaction du rapport annuel

Secrétariat de l'Administration numérique suisse

Graphisme

wapico ag


Images MAD


P. 42/43 Photographe: Fabian Gfeller (Conférence Civic Tech)

Parution Juin 2023


Le rapport peut être téléchargé au format PDF

© Copyright Administration numérique suisse

 Digitale Verwaltung Schweiz
Administration numérique suisse
Amministrazione digitale Svizzera

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

 KdK
cdc
KONFERENZ DER KANTONSREGIERUNGEN
CONFÉRENCE DES GOUVERNEMENTS CANTONAUX
CONFEDERAZIONE DEI GOVERNI CANTONALI
CONFEDERAZIUN DA LAS REGENZAS CANTUNALAS

 Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associazziun da las Vischnancas Svizras

 Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere